



16 MARS 2021



Journée d'action

pour les IBODE et IDE en Bloc

Parce que l'heure est venue de se mobiliser,
pour notre reconnaissance, nos droits et notre avenir,
Ensemble revendiquons :

- 📣 L'attribution immédiate de la Nouvelle Bonification Indiciaire à tou.te.s les IBODE sans exception de grade, avec la rétroactivité des 4 ans. L'application réglementaire d'une NBI pour les catégories A située entre 20 et 50 points !
- 📣 Le paiement de la majoration des heures supplémentaires dans le cadre du décret du 29 octobre 2020 pour tou.te.s les professionnel.le.s de bloc de Bourgogne Franche Comté.
- 📣 La mise en place d'une obligation de formation diplômante dans les 5 ans qui suivent la validation de leur dossier pour les IDE MT.
- 📣 La mise en place d'une obligation de formation IBODE pour les établissements de Bourgogne Franche Comté, en corrélation avec un plan de formation massif aux Infirmier.e.s en Soins Généraux exerçant en bloc opératoire afin d'acquérir la qualification IBODE.
- 📣 L'obligation, dès 2021, pour tous les secteurs (public, privé, lucratif et non lucratif) de ne recruter que des IBODE pour exercer dans tous les blocs opératoires.
- 📣 La reprise immédiate de la réingénierie de la formation avec attribution du grade master au DE d'infirmier.e de bloc opératoire.
- 📣 La création dans la Fonction Publique Hospitalière d'un corps complet IBODE grade dépendant.
- 📣 Une véritable reconnaissance salariale indiciaire bac+5 et l'attribution d'un régime indemnitaire spécifique reconnaissant la haute technicité des IBODE.
- 📣 L'application pleine et entière des décrets concernant les actes exclusifs des IBODE en Bourgogne Franche Comté.
- 📣 Des effectifs IBODE supplémentaires pour garantir la qualité et la sécurité des interventions.

RASSEMBLEMENT le 16 MARS 2021 à 14H00

devant l'ARS de Bourgogne Franche-Comté, 2 place des Savoirs - DIJON

Un préavis de grève régional a été déposé à l'ARS Bourgogne Franche Comté et une délégation a demandé à être reçue par le Directeur de l'ARS.



➡➡ Plus d'information : Facebook: Collectif Inter-Blocs
Contact téléphonique régional CGT : Hervé MAILLOT 07 85 58 73 98